



NOM LATIN : *Arnica lanceolata* Nuttall subsp. *lanceolata*

FAMILLE : Astéracées (famille de la marguerite)

NOM ANGLAIS : Lance-leaved Arnica

ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

Arnica à aigrette brune

(populations des régions administratives de la capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie)

Description

Plante herbacée vivace, à long rhizome. Tiges solitaires ou en groupes denses, atteignant de 20 à 50 cm de hauteur, simples ou ramifiées, villeuses et souvent glanduleuses dans la partie supérieure, généralement glabres dans le bas. Feuilles dentées; les feuilles en rosette situées à la base de la plante, elliptiques à oblancéolées, plus ou moins longuement pétiolées, à nervures non enfoncées dans la surface du limbe, de 4 à 20 cm de longueur et de 1 à 5 cm de largeur; les feuilles situées le long de la tige, de 3 à 5 paires, lancéolées, oblancéolées, ovées ou obovées, sessiles, à peine plus petites que les basales ou graduellement réduites. De 1 à 10 capitules atteignant de 3 à 6 cm de diamètre; de 5 à 15 rayons jaunes; centre jaune, devenant brun; de 8 à 19 bractées involucreales, lancéolées, pileuses et glanduleuses. Fruits qui consistent en des akènes (cypsèles) de 4 à 8 mm de longueur, à poils épars, stipités-glanduleux, surmontés d'une aigrette de soies brun pâle, barbelées à presque plumbeuses.

ESPÈCES VOISINES : amica lonchophylle (*Arnica lonchophylla*, synonyme : *A. chionopappa*).

TRAITS DISTINCTIFS : l'arnica à aigrette brune se distingue par ses feuilles à nervures non enfoncées dans la surface du limbe, ses bractées involucreales plus nombreuses (de 8 à 19), ses fruits à pubescence épars, plus longs (de 4 à 8 mm) et ses aigrettes de soies brun pâle.

Répartition

PÉRIPHÉRIQUE NORD

Amérique du nord : dans 4 États du Nord-Est américain (New York, Vermont, New Hampshire et Maine) ainsi qu'au Québec et au Nouveau-Brunswick.

Québec : relativement abondante dans les régions de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) et du Bas-Saint-Laurent (01), avec de rares populations disjointes dans les régions de l'Estrie (05; occurrence historique), de la Capitale-Nationale (03; une occurrence récente et deux disparues) et de la Chaudière-Appalaches (12; occurrence historique).

Habitat

Au Québec, l'arnica à aigrette brune se trouve dans deux types d'habitats. D'une part, dans les secteurs montagnards et subalpins de la Gaspésie, l'arnica à aigrette brune pousse dans les prairies sourceuses ou au bord des ruisseaux. D'autre part, à plus basse altitude, elle occupe presque exclusivement les rives rocheuses ou graveleuses des rivières. Une seule occurrence non riveraine est connue dans la région de l'Estrie. Sans être calcicole, cette plante est associée la plupart du temps à des formations rocheuses basiques.



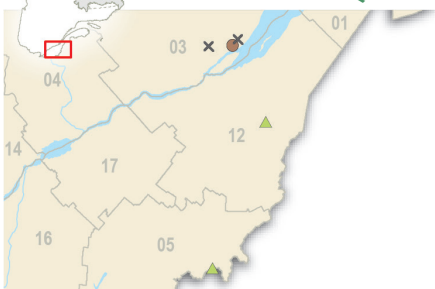
© MRN/NORMAN DIGNARD

L'arnica à aigrette brune est une plante clonale qui forme souvent des colonies.

RÉPARTITION EN AMÉRIQUE DU NORD



RÉPARTITION AU QUÉBEC



Occurrence
● Récente
▲ Historique
× Disparue



ESPÈCE VULNÉRABLE AU QUÉBEC

Arnica à aigrette brune (suite)

© MDELCC/GUY JOLICEUR



L'arnica à aigrette brune colonise les bords rocheux des cours d'eau ainsi que les prairies subalpines.

© MRN/NORMAN DIGNARD



L'inflorescence de l'arnica à aigrette brune peut comporter de 1 à 10 capitules. Les pédoncules et involucre sont pileux et glanduleux.

© MRN/NORMAN DIGNARD



Les poils glanduleux de l'arnica à aigrette brune dégagent une odeur rappelant l'orange.

Biologie

L'arnica à aigrette brune croît en pleine lumière et requiert un certain degré d'humidité. Les individus sont habituellement dispersés le long des rives et ne forment que rarement des colonies. L'espèce ne parvient pas à occuper tout l'habitat potentiel. La compétition interspécifique ne semble pas constituer un facteur limitant dans les habitats riverains, alors que c'est le cas dans les prairies montagnardes et subalpines. Dans les habitats riverains, les graines de l'arnica à aigrette brune sont transportées par l'eau puis disséminées vers l'aval : elles donnent ainsi naissance à de nouvelles populations. Sa floraison a lieu de la fin de juin jusqu'en septembre.

Problématique de conservation

Plante herbacée vivace de la famille des astéracées, l'arnica à aigrette brune croît uniquement dans le nord-est de l'Amérique du Nord. Le Québec regroupe à lui seul plus des trois quarts de l'effectif mondial de l'arnica à aigrette brune. Il existe peu de menaces dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie où se concentre la quasi-totalité des occurrences de l'espèce. Cependant, les rares occurrences situées plus au sud, soit 3 localisées dans les régions de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches et de l'Estrie, sont considérées comme vulnérables en raison de leur isolement et de leur petite taille. Depuis 2010, ces populations isolées ou disjointes bénéficient d'une protection juridique au Québec. Selon les données de NatureServe, la situation de l'arnica à aigrette brune est aussi considérée comme précaire au Nouveau-Brunswick et dans 3 des 4 États américains où elle croît.

Références utiles

- Comité flore québécoise de FloraQuebeca. 2009. Plantes rares du Québec méridional. Guide d'identification produit en collaboration avec le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Les Publications du Québec, Québec. 406 p.
- Dignard, N., L. Couillard, J. Labrecque, P. Petitclerc et B. Tardif. 2008. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches et Mauricie. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune et ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 234 p.
- Marie-Victorin, F. 2002. Flore laurentienne, 3^e édition mise à jour par L. Brouillet, S. G. Hay et I. Goulet, en collaboration avec M. Blondeau, J. Cayouette et J. Labrecque. Gaétan Morin éditeur, membre de Chenelière Éducation, Montréal. 1093 p.
- NatureServe. 2014. NatureServe Explorer, an Online Encyclopedia of Life, [En ligne], NatureServe and the Natural Heritage Network. [www.natureserve.org/explorer/] (site consulté en septembre 2014).
- Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicœur et J. Labrecque. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction générale de l'écologie et de la conservation, Québec. 420 p.

CONTRIBUTION AU CDPNQ



Si vous repérez une population d'espèce menacée ou vulnérable, signalez-la au Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Vos observations permettront d'améliorer la connaissance de cette espèce et en favoriseront la sauvegarde. www.cdpnq.gouv.qc.ca

PROTÉGER, C'EST DANS MA NATURE!

Développement durable,
Environnement et Lutte
contre les changements
climatiques

Québec